

Course de Caisses à Oignons

Association

Top Loisirs de Chavanges

Loi 1901

Mairie de Chavanges

place de l'église

10330 CHAVANGES

Dimanche 2 Juin 2024

Chers compétiteurs vous devez :

- porter un casque type cyclomoteur NF
- avoir un blouson avec manches longues

Porter toutes les protections nécessaires pour vous protéger

- casque NF,
- gants cuir,
- genouillères,
- vous couvrir les membres
- chaussures type brodequins (tongs, espadrilles, charentaises sont interdites)

Votre véhicule doit être en conformité avec notre règlement

- volant fermé
- fond véhicule fermé
- arceau sécurité 10 cm au dessus tête du pilote
- des freins efficaces
- ceinture sécurité
- vous devez être en état de conduire
- vous devez pouvoir rester maître de votre véhicule

N'oubliez pas :

- **Votre attestation d'assurance responsabilité civile**

Règlement Course Caisses à Oignons du 2juin 2024 Top Loisirs de Chavanges

But pédagogique des caisses à oignons :

Sensibiliser les jeunes de toutes les écoles à la construction mécanique d'une voiture sans moteur en utilisant des matériels et matériaux de récupération.

Cette démarche s'ouvre à la recherche d'éléments déjà construits (récupération) ou leur construction de toutes pièces en découvrant les lois de la physique, de la mécanique.

L'assemblage par soudure ou d'assemblage de matières diverses, par collage, rivetage permettant aux constructeurs de découvrir les produits existants sur le marché, leur compatibilité tout en surveillant le coût de leur construction.

Caisses à Oignons : référence à notre fête de l'Oignon depuis plus de 30 ans.

Les parcours ont une longueur de 550 mètres environ, avec un dénivelé de 35 mètres.

Départs : à 170 mètres d'altitude.

Arrivée à 135 mètres d'altitude plus bas (dénivelé 35 mètres)

Données techniques de la caisse à oignons :

La voiture de construction artisanale avec des éléments de récupération ou non, doit comporter : des roues, des freins efficaces, une direction (**volant Fermé**). Elle peut être customisée (les publicités pour de l'alcool ou du tabac sont interdites.) Elle peut comporter 2 places. **Le fond doit être fermé**. Un **arceau de sécurité** (protection tête pilote) doit être solidement fixé. À vous ensuite de rajouter toutes options drôles ou farfelues. Soyez créatifs ! La caisse à oignons, peut être en fer, bois, aluminium, fibre de verre. Elle ne doit pas avoir de vis, pointes apparentes, des parties coupantes, susceptibles de blessures, tant pour vous que les spectateurs.

Elle **ne doit** pas être équipée d'un pare-brise en verre (qui pourrait casser et blesser), ni être constituée avec des matériaux qui pourraient être dangereux pour le pilote ou les spectateurs et sa conception doit pouvoir permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

Ceinture fortement conseillée, (ceinture à enrouleur interdite).

Chaque véhicule de course possédera des points d'attache fixés solidement à **l'avant et à l'arrière** pour le remorquage. Les câbles de remorquage avec mousquetons sont prévus par le compétiteur.

Le cas échéant, pour une meilleure préhension, améliorer la poussée et le confort du pousseur, le véhicule pourra **comporter une barre de poussée** qui ne dépassera pas la largeur du véhicule. Le poids du véhicule seul, ne devra pas dépasser 120 Kg.

Le conducteur devra à tout moment pouvoir rester maître de son véhicule.

Présentation des véhicules :

Les caisses à oignons se présenteront le **dimanche matin 2 juin 2024** à partir de 8h00 au niveau de la zone de lancement (suivre le balisage «**Compétiteurs**», «**Parking**»)

8h00 à 8h30 contrôles conformité (administratifs et techniques)

Le directeur de course, est le seul à pouvoir refuser un véhicule de course s'il n'est pas conforme au règlement et notamment en ce qui concerne le freinage, la sécurité et l'équilibre du véhicule.

Un briefing sera effectué par le directeur de course à l'accueil.

La tenue du pilote doit être conforme au règlement (voir équipage).

Le pilote portera un bracelet non déclipable.

. L'équipage :

Le véhicule n'est conduit que par une seule personne : le pilote. Il doit obligatoirement porter un casque **Homologué NF** des gants de préférence en cuir. Les participants doivent apporter leur propre casque. Le port de casque type « cyclomoteur » est obligatoire tout comme le port de gants, de manches longues et un pantalon (les bras et les jambes devront être couverts); le port de genouillères et de coudières est conseillé pour l'équipage. Le casque sera vu lors de la vérification technique. Les casques vélo ou de chantier sont interdits. D'une manière générale tout équipement offrant au compétiteurs une protection accrue de leur sécurité est souhaitée. **Le pilote doit être en état de conduire.**

Déroulement de la course :

L'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle (force de la descente).

Nous vous rappelons que vous êtes responsable de votre comportement envers les autres équipes et de votre propre sécurité.

Durant la course les pilotes devront respecter les instructions des commissaires de piste situés sur le parcours. Ceux-ci disposeront de Talkies Walkies et de deux drapeaux :

Un drapeau **rouge** indiquant que la course est neutralisée, les véhicules doivent alors impérativement s'arrêter et obéir aux instructions du commissaire. Si le véhicule arrêté n'est pas la cause de la neutralisation de course, il sera autorisé à refaire sa course.

Le drapeau **vert** signalera que la piste est libre de tout danger

Les pilotes doivent se présenter à « **l'accueil des compétiteurs** » suivre le balisage.

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les règles de course en fonction du nombre de compétiteurs. Un briefing sera fait avant les essais.

Déroulement :

Les véhicules pourront être prêtés. Un véhicule ne peut faire que 2 descentes par épreuve.

C'est le pilote qui est chronométré. Chaque pilote concoure avec une chasuble

portant le numéro de son équipe. Chaque équipe n'effectue qu'une descente par épreuve.

Il y aura :

4 épreuves chronométrées.

Classement

3 récompenses :

- Top 3 des temps cumulés
- Meilleur temps à la descente toute épreuve confondue
- Trophée de l'originalité

ATTENTION :

Inscription GRATUITE

Repas : Voir tarif sur le stand

Remise des prix à la fin de la compétition en fin d'après-midi.

PRE-INSCRIPTION / INSCRIPTION

L'inscription est **GRATUITE** .

Le nombre de place est limité à 35 équipes.

Vous pourrez télécharger le règlement de la course sur Facebook ou Leboncoin.

La pré-inscription se fait en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.weezevent.com/caisses-a-oignons>

Votre **INSCRIPTION** sera enregistrée puis validée à l'accueil.

Contacts : soit par mail : toploirsdechavanges@orange.fr ou 06 70 88 09 43

Sur Facebook « **les caisses à oignons de Chavanges** » Leboncoin **loisirs hobbies**.

Merci de préciser :

Nom(s), Prénoms(s) (en précisant « pilote »),

Nom de l'équipe

Adresse, téléphone, adresse e-mail, **nombre de repas souhaités**.

Soit par téléphone :

-

- Laurent LE BOT **06 84 56 52 70**

L'enregistrement des participants à la course se fera le **dimanche 2 juin 2024** à 8h00 à **l'accueil des compétiteurs à l'accueil compétiteur** ; en même temps que la vérification de conformité des véhicules.

Vous devrez nous fournir :

- Le bulletin d'inscription signé que vous aurez reçu par mail, courrier ou à l'accueil.

Une copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile.

RESPONSABILITE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation.

Le propriétaire et ou le pilote (ou représentant légal) se rendent responsables de ce qui est construit et installé sur le véhicule de course y compris les dimensions de châssis, des roues (le gonflage des pneumatiques est sous la responsabilité du pilote ou des parents), ses axes, freins, etc.

ASSURANCES :

Concernant les assurances nous nous dégageons de toute responsabilité sur d'éventuels accidents entre les participants et dommages causés à des tiers, seule votre responsabilité civile sera votre assurance. L'association Top Loisirs de Chavanges décline toute responsabilité et ne pourra être tenue responsable de quelconque accident survenu aux participants. Ainsi, nous vous demanderons un justificatif d'assurance ainsi qu'une décharge nous concernant.

SECURITE :

Le parcours est balisé par des barrières, de la paille, des plots, et/ou des pneus etc.

Des commissaires de courses (gilets fluo/ Chapeaux Jaunes) sont disposés dans les endroits difficiles ou stratégiques en liaison permanente avec le directeur de course par talkies walkies. Les engagés doivent respecter le circuit et s'engagent à ne pas modifier, ni mettre des marques au sol. La descente se fait sur circuit totalement fermé à la circulation.

Tout le circuit est fermé à la circulation.

DROIT à L'IMAGE :

Nous ne traiterons vos données personnelles que dans le cadre de l'organisation de la course. Ces données seront conservées un an après la fin de l'épreuve.

Si vous l'acceptez, nous publierons les photos sur lesquelles vous apparaîtrez sur notre page FaceBook : les caisses à oignons. Ces photos seront supprimées de la page FaceBook « Les caisses à oignons » un an après la fin de l'épreuve.

Si vous l'acceptez, nous utiliserons les photos sur lesquelles vous apparaîtrez pour la communication de l'épreuve 2024 au travers des publications FaceBook ainsi que dans la presse régionale. Ces photos seront supprimées de la page FaceBook « Les caisses à oignons » un an après la fin de l'épreuve.

Si vous l'acceptez, nous utiliserons vos coordonnées personnelles pour vous contacter lors de l'organisation de l'épreuve 2021.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Laurent LE BOT au 06 84 56 52 70.

ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT :

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.

Publié dans **Facebook** « **Les Caisses à Oignons de Chavanges** »

Une acceptation du règlement vous sera adressée ou disponible au commissariat de la course. Nous vous demanderons votre signature.

